

HARMONISATION

De haut en bas de la hiérarchie, on nous parle d'harmonisation des exigences, de la notation. . . mais on sait combien les professeurs sont jaloux de leurs libertés et les proviseurs peu enclins à corriger les écarts d'une classe à l'autre. Voici l'exemple de trois élèves de seconde : les notes sont les moyennes des trois trimestres.

	A	B	C
<i>Mathématiques</i>	6,2	8,3	14
<i>Physique</i>	11,5	10	15
<i>Sciences naturelles</i>	11,5	13,2	16
<i>Français</i>	10,8	9,3	12,3
<i>Histoire-Géographie</i>	5,8	14,8	15
<i>Économie</i>	7,8	11,2	12,3
<i>Langue 1</i>	6,2	13,7	12,5
<i>Langue 2</i>	5,8	7,7	16
<i>E.P.S.</i>	11	14	9,3
<i>Musique ou arts plastiques</i>	—	16	19
<i>Langue 3</i>	—	11,2	—
<i>Moyenne générale</i>	8,4	11,8	14,2

Quelles furent les orientations de ces élèves? Sur pression des parents auprès du chef d'établissement, l'élève A est admis en première S. Selon la procédure normale et sur les conseils de son professeur principal, l'élève B a demandé et obtenu une première B. Quant à l'élève C, ayant le choix entre une première A et une première S, il opte pour la première A par goût.

Cet exemple est caricatural, mais témoigne bien des difficultés de jugement au sein d'un même établissement. Combien plus grandes sont ces difficultés lorsqu'il s'agit de comparer des élèves provenant d'horizons divers : pensons aux entrées dans les I.U.T., les prépas, les sections de T.S., entrées qui se font sur dossiers en ne regardant bien souvent que les notes qui sont soigneusement moulinées par un programme informatique! Comment comparer un élève de terminale F et un de C? Il n'est pas étonnant que les résultats dans ces classes post-bac n'aient pas grand chose à voir avec l'ordre d'admission et tel élève reçu dernier sur la liste supplémentaire peut très bien se retrouver en tête de classe.

Au moment où le baccalauréat s'achemine petit à petit vers un contrôle continu, il serait temps de penser sérieusement à ces problèmes d'évaluation.

J. LEFORT.